

Réflexions sur le pluralisme familial

Sous la direction d'Odile ROY Ed. Presses Universitaires de l'Université Paris Nanterre



Il n'est pas une, mais des manières de fonder, de vivre et de défaire le lien familial. Construite autour d'un enfant ou d'un couple, marié ou non, hétéro ou homosexuel, la famille, hiérarchisée ou égalitaire, parfois polygame, monoparentale, nucléaire ou élargie, unie ou désunie, séparée, regroupée, recomposée... se décline au pluriel.

Ce pluralisme familial, qui découle des conceptions idéologiques, politiques, religieuses, culturelles, parfois même économiques de chacun est plus que jamais vivace. Il trouve les causes de son développement dans le jeu des volontés individuelles, les vicissitudes de la vie familiale et s'amplifie aujourd'hui dans un contexte de circulation accrue des personnes et des informations. Il fournit un thème de réflexion très riche : quelles sont les expressions du pluralisme familial et les difficultés qu'il génère ? Quelle est l'attitude du droit face à ce phénomène ? L'ignore-t-il ? Le prend-il en considération et de quelle manière ? Comment tente-t-il de résoudre les conflits que peut faire naître le pluralisme familial au niveau interne comme dans des situations transnationales ?

La variété des droits considérés (français, belge, hellénique, britannique, serbe, italien, indien et malien) et des questions envisagées sont à l'image d'une conception de la recherche juridique qui s'efforce de favoriser le dialogue des cultures et de décloisonner les approches.

<http://www.pressesparisouest.fr/>

Mis à jour le 12 mai 2017

<https://www.parisnanterre.fr/archive/reflexions-sur-le-pluralisme-familial-354132.kjsp?RH=ACTUALITE>